L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXXIII. PHILADELPHIE, 15 SEPTEMBRE, 1810. VOL. II.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

[Le Marquis de la Romana a trouvé dans une lettre interceptée par ses troupes la copie d'une épitre de Bonaparte à la Reine de Naples, dont toute l'authenticité repose sur l'autorité d'une Dame Beuret qui l'adressait à son mari, colonel du 17e. régiment, employé dans l'armée française en Espagne, et qui la tenait, disait-elle, d'un ami du Duc de Bassano, (Maret.) Cette lettre longue, travaillée, dont les idées sont assez liées et le style plus modéré que celui de toutes les autres productions de Bonaparte, peut bien avoir été adressée par celui-ci à la Reine de Naples, mais il ne nous paraît pas qu'il y ait autant contribué qu'aux diverses lettres qu'il a écrites quelquefois aux têtes couronnées de l'Europe.

Est-il bien vraisemblable qu'après les injures que Bonaparte a prodiguées à la Reine de Naples, et l'effronterie qu'il a eue de les faire insérer dans ses bulletins, il écrive à cette princesse pour se justifier de l'avoir détrônée, et qu'il lui parle de toutes les douleurs qu'il a éprouvées lorsqu'il s'est vu dans la nécessité de la chasser de son royaume?]

LETTRE

De sa Majesté L'Empereur des Français, Roi d'Italie, &c. *A sa Majesté la Reine de Sicile.*

Se non e vera, e bene trovata.

MADAME MA COUSINE,

Les événemens de l'an 1805 ont interrompu l'amitié et l'harmonie entre nous. Une coalition formidable contre la France, artificieusement formée dans le cabinet de M. PITT, et masquée d'une maniere extraordinaire, avait mis en mouvement les armées russes, allemandes, et prussiennes contre mes légions qui étaient postées sur les côtes de l'océan. Dans cette position critique, mon devoir était de sauver la France de cette lutte, de dissiper cet effroyable orage, ou au moins d'en diminuer les effets. J'y parvins, en rappellant la Prusse, le Wirtemberg et la Baviere au sentiment de leurs intérêts, et en concluant avec le Roi FERDINAND, époux de Votre Majesté, un traité par lequel il s'engageait de ne recevoir dans son Royaume ni troupes russes ni troupes anglaises. En conséquence, mes troupes évacuerent ses états. La guerre éclatta; mais à peine mes aigles furent-elles entrées en triomphe à Vienne que j'appris que la cour de Naples avait violé la foi sacrée du traité, et qu'elle admettait au même moment une armée dans sa capitale.

Je reconnus aussitôt que l'or séducteur de l'Angleterre, employé à propos par son agent Acton, avait triomphé de la faiblesse du Roi FERDINAND. La bataille d'Austerlitz m'assura l'heureux résultat d'une guerre injustement provoquée; et la France et ses alliés demanderent à hauts cris la destruction de la dynastie de Naples que son parjure avait couverte de honte. Placé dans cette situation critique, et étant un monarque constitutionnel, quelle resource me restait-il? Votre Ma-

jesté qui a éprouvé l'arrogance de ses sujets, sait, ou doit savoir que nous autres souverains, devons souvent étouffer nos propres inclinations par égard aux intérêts et même aux préjugés des peuples que nous gouvernons. Ainsi fut déterminé le sort de la maison de Naples ; elle fut condamnée à perdre son royaume sans qu'il me fût possible de l'empêcher. Que de peines cette résolution ne m'a-t-elle pas coutées ! Combien le sceptre et la couronne me parurent odieux quand je me vis forcé à un procédé si opposé à mes sentimens ! Je ne perdis pourtant pas de vue les intérêts d'une dynastie égarée et déshonorée ; et lorsqu'il me devint impossible de la rétablir en Italie, je songeai à lui donner un équivalent ailleurs. Les propositions que je fis d'Erfurth au Roi George ne laissent aucun doute du fait. A la guerre d'Allemagne, malgré les ouvertures pacifiques par Lord Lauderdale, et l'annonce du voyage du messager russe, Nowosilzoff, succéda immédiatement la guerre de la Prusse, dont le souverain ne voulut pas accéder aux propositions modérées que je lui fis. Instigué et aveuglé par la Russie, ainsi que par les insinuations et les promesses de l'Angleterre, il osa, en quelque sorte, me dicter la loi, lorsque sa situation aurait dû l'avertir de se tenir plutôt prêt à la recevoir. Il suffit de quelques jours pour le convaincre de son erreur, et malgré sa conduite, ma modération le laissa en possession de la moitié de ses états. La paix de Tilsit rendit encore une fois la tranquillité à l'Europe ; et j'aurais mis fin aux calamités de la guerre, si je n'avais pas été convaincu de la mauvaise foi de la maison d'Espagne, qui quoique mon alliée, n'hésita à se déclarer contre moi que parce qu'elle fut atterrée par la victoire d'Jéna. Les querelles scandaleuse de pere et du fils, l'ambition et la conduite sordide du Prince de la Paix, le désir de rendre heureuse et d'affranchir de ses préjugés une nation du premier rang me firent tourner les yeux sur ce Royaume. Les Espagnols étaient mécontens du Gouvernement du Roi CHARLES, et le Prince FERDINAND, présenté à l'Europe par son pere comme un traître, ne pouvait monter sur un trône qui, depuis LOUIS XIV, avait appartenu à la France. D'un autre coté, le Portugal était une province anglaise ; et le parlement de cette nation ayant décrété la guerre perpétuelle, il fut nécessaire d'exclure leurs escadres du continent, avant qu'ils pussent avoir une occasion de commettre une atrocité pareille à leur attaque de Copenhague. Forcé par cette réunion de motifs, j'envoyai mes troupes dans ces royaumes, et tous les changemens que j'avais projetés se seraient effectués sans trouble, si les Espagnols n'avaient pas été égarés par l'argent des Anglais et le fanatisme des moines. La confiance et la sûreté que je nourrissais à cet égard, et l'ignorance de quelques-uns de mes généraux, ont occasionné les pertes légeres que j'y ai éprouvées et que les ennemis de l'ordre ont célébrées d'une maniere extraordinaire. Mais l'Europe n'a pas tardé à voir ce qu'il y avait à attendre des Espagnols et de la Junte de Séville dont les mesures furent totalement renversées d'abord par la bataille de Tudela, et en dernier lieu par celle d'Ocana.

Le royaume d'Arragon qui conservait quelque attachement à la maison d'Autriche, est le seul qui m'ait opposé une résistance réguliere, et parmi les événemens qui se sont passés depuis deux ans en Espagne, les seuls qui méritent quelque attention, sont les défenses de

Sarragosse et de Gérone, qui sont encore plus dues à l'entêtement et au fanatisme des moines qu'à la valeur et à la discipline de leurs garnison. —Enfin, l'Espagne est conquise et les Anglais n'y ont plus aucun point d'appui, excepté Cadix et une poignée d'insurgés à la tête desquels est le traître la Romana. Les forces qu'ils ont en Portugal n'attendent que de voir mes troupes en mouvement pour se rembarquer sur-le-champ, et je suis convaincu que l'armée Portugaise éprouvera un sort désastreux. N'est-ce pas le caractere des nations commerçantes de sacrificer leurs alliés? le cœur des Anglais est métallifié; ils n'agissent que par l'appât du gain — Il n'y a avec eux ni honneur ni foi; et ils ne regardent aucune obligation comme sacrée. Ils ont sacrifié la maison de Votre Majesté, le Danemark, la Suede, la Hollande, l'Autriche, la Prusse, et en dernier lieu l'Espagne et le Portugal. Mais en ce moment, ils n'ont aucun ami sur le continent, ils ont perdu toutes les relations qu'ils y avaient. J'entre dans ces détails avec Votre Majesté pour vous pénétrer de la vérité de mes expressions, et de la nécessité absolue dans laquelle je me trouve de sacrifier encore quelques dynasties. Mais il va s'ensuivre un nouvel ordre de choses et il sera porté remede à tout. La France, quoique amie des innovations, porte néanmoins beaucoup d'attachement et une grande déférence aux usages et coutumes établies.

Le même peuple qui a détruit le trône n'a pas eu de relâche jusqu'à ce qu'il ne l'ait eu rétabli avec plus de pompe et de splendeur qu'il n'en avait auparavant. Je me suis trouvé dans la nécessité de créer une noblesse, à laquelle néanmoins j'ai donné une forme plus convenable que dans l'ancien ordre de choses.— C'est ainsi que la France Monarchie réclame et insiste sur ses droits aux couronnes qu'elle possédait anciennement. Votre Majesté doit s'apercevoir en un instant que les événemens peuvent amener un changement de dynastie en France, mais qu'ils n'apportent aucune altération dans ces droits ni dans ses rapports. —De ce moment, j'ai résolu de placer les couronnes d'Espagne et d'Italie sur la tête de freres et parens à moi, qui indépendamment de ce qu'ils sont des Princes de ma maison, pensent qu'ils ont contribué à mon élêvation au trône. Votre Majesté, qui n'ignore pas que toutes les choses de ce monde se tiennent par des lois immuables, verra la nécessité qui m'a forcé à suivre cette marche. Quant aux changemens dans le Nord, j'assure Votre Majesté que je n'y ai aucun intérêt particulier. Je ne les ai permis qu'afin de diminuer le pouvoir et l'influence de la Russie, qui regardant les autres états de l'Europe comme continuellement divisés, et ayant toujours des intérêts différens, comme les républiques de la Grece des tems anciens, peut devenir un jour ce que la Macédoine était par rapport à eux, et l'Alexandre moderne subjuger peut-être plus de nations que celui qui pénétra jusques dans l'Inde. Les préjugés de la maison d'Autriche, qui s'est mise en avant impolitiquement pour soutenir les droits de la maissn de Bourbon, sont cause que j'ai agi jusqu'à présent contre mes intentions de maniere que j'ai été obligé de temporiser avec le Czar des Russies, dont les intérêts sont différens des miens et dont les inclinations suivent l'impulsion qui leur est donnée par les partis et les intrigues de sa cour.

La derniere guerre avec l'Autriche a éclairé l'Empereur François sur ses intérêts; et comme je suis

attaché à l'ancien systême de la France, j'ai proposé et obtenu une alliance avec une de ses filles. C'est avec la plus vive satisfaction que j'annonce à Votre Majesté ce coup de politique de ma part, puisqu'en même tems qu'il assure le bonheur de la plus grande partie de l'Europe, il me fournit un moyen d'obtenir la considération et l'estime de Votre Majesté. Je suis jaloux que ce mariage soit représenté par Votre Majesté à l'Europe ce qu'il est réellement, juste, égal et convenable. Fidele à mes promesses, assez puissant pour les remplir, je m'acquitterai avec reconnaissance envers Votre Majesté de l'intérêt qu'elle prendra ainsi au repos de tant de nations. Les dynasties de Bourbon seront toutes indemnisées de leur pertes. Les Princes de la maison d'Espagne recevront leurs indemnités dans des pays qui n'ont aucun contact avec la France et dans lesquels leurs relations ne pourront pas être opposées à ma dynastie. Quant à la maison de Votre Majesté, je ferai tous les efforts possibles en sa faveur. Maître de l'Espagne et du Portugal, il me sera facile de prendre Gibraltar, et alors je chasserai les Anglais de la Méditerranée. Ils perdront Malte, et je trouverai sur les côtes d'Afrique et en Egypte des colonies supérieures à celles que j'ai perdues. La France, par sa situation, n'a pas besoin d'iles ; mais si Votre Majesté veut la regarder topographiquement, elle verra que dans la réalité il ne lui en appartient aucune sous ce point de vue. La Sicile, la Sardaigne, la Corse, Malte, les Iles Ioniennes et plusieurs de celles de l'Archipel formeront le patrimoine de la branche de Votre Majesté qui alors pourra se regarder comme l'Angleterre de la Méditerranée. Que Votre Majesté ne persiste point à vouloir recouvrer les états que votre famille possédait anciennement en Italie. Des circonstances impérieuses m'ont forcé à faire tant de changemens, qu'il est maintenant impossible de les altérer. Les iles que je viens d'énumérer, forment un équivalent complet.

J'ai développé pleinement mes idées à Votre Majesté : je vous ai parlé avec la sincérité qui convient à quelqu'un qui est sur le point de devenir votre neveu. De ce moment, tout sentiment d'animosité, de passion et de vengeance doit cesser. J'oublie les injures que j'ai reçues ; Votre Majesté doit me regarder à l'avenir comme votre parent et votre allié. Ma cause et mes intérêts doivent être ceux de Votre Majesté, comme ceux de Votre Majesté deviendront les miens. J'agrandirai les possesions de la maison d'Autriche, je lui rendrai son ancienne splendeur, je la rendrai maîtresse du Danube, je lui donnerai des ports sur la Mer-Noire, et enfin une marine qui dominera toute cette mer et dont le pavillon sera respecté dans l'Archipel.

Je l'assisterai dans ses démêlés avec la Russie ; et les princes, freres de l'Empereur François, régneront sur les pays que cette puissance a usurpés depuis le tems de Pierre-le-Grand. Pour prix de tout cela, je ne demande que l'amitié et la bienveillance de Votre Majesté. Le bonheur de plus d'un million d'hommes en dépend, et moi, qui suis intéressé au bien être de tant de nations, je prie et supplie Votre Majesté de seconder mes intentions. Que les préjugés, qu'une fausse connaissance de vos véritables intérêts, et surtout que les séductions et les artifices des Anglais, ne fassent pas perdre à Votre Majesté une conjoncture si favorable.

Que V. M. fasse usage de ses talens naturels et de sa perspicacité

pour ne pas être surprise par ceux qui entourent son époux, que l'Europe ne voie pas s'évanouir cette base de sa félicité ; en conséquence de laquelle toutes les dynasties se trouvant unies et conciliées elles tomberont de tout leur poids sur les pirates. Que la présente génération, à la tête de laquelle la providence nous a placés, soit témoin du sacrifice que les monarques sont disposés à faire de leurs passions. C'est ce que j'attends de V. M. et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, &c. &c.

LITTÉRATURE.

Ottilie, ou le Pouvoir de la Sympathie, traduit de l'Allemand de Gœthe, *Auteur de Werther, d'Herman et Dorothée, &c. par M.* Breton, 2 vol. in-12.

Les Affinités électives, Roman de Gœthe, *Auteur de Werther, &c.* 3 vol. in-12.

Nous sommes menacés, dit-on, de la prochaine apparition de deux météores qui, formés des brouillards de l'Allemagne, et réfléchissant à la maniere des aurores boréales les soleils qui éclairent cette contrée, doivent faire pâlir tous les astres qui ont jusqu'ici brillé sur notre horizon. Pour parler sans figure, on annonce, comme devant être bientôt publiés, deux ouvrages dont le but, pressenti d'après l'opinion déjà manifestée des auteurs, et même dévoilé par quelques indiscrets fauteurs de leur doctrine, doit être d'établir la supériorité philosophique at littéraire de l'Allemagne sur les autres pays de l'Europe, et particulierement sur la France. J'exprime sans doute ici la pensée des auteurs d'une maniere plus nette et plus absolue qu'ils ne feront eux-mêmes. En plusieurs volumes, on prépare, on déguise même un résultat qu'on n'ose mettre tout-à-coup dans tout son jour ; mais en quatre lignes, il faut aller au fait et dire brusquement la chose telle qu'elle est. Je me serai trompé, si, par exemple, on n'essaie pas de nous persuader que le hardi Schiller est fort au-dessus du timide Racine. Je crains que les ouvrages dont je parle ne me donne un démenti. En tout cas, je pourrai rétracter sans rougir ce que j'aurai dit sans l'affirmer.

Dans une telle circonstance, à l'approche d'un tel danger, il doit être permis de se mettre sur ses gardes, et même de saisir l'offensive si l'occasion s'en présente. Le célebre Gœthe, que l'Allemagne a placé au rang de ses plus beaux génies, Gœthe, auteur de ce fameux roman de Werther, qui a fait tourner des milliers de têtes en Europe, et même en a, dit-on, fait casser quelques-unes, a récemment publié un autre roman intitulé *les Affinités électives*. Si l'on parvenait à démontrer que cet ouvrage, qui a obtenu un succès prodigieux dans la patrie de l'auteur, est une production absurde, monstrueuse et ennuyeusement immorale, que n'envierait pas le plus obscur et le moins lu de nos mille romanciers, ne serait-ce pas, pour ainsi dire, avoir déjà pris position sur les terres de l'ennemi, et s'être mis en état d'attendre avec un peu plus de sécurité les attaques dont la tudescomanie nous menace ?

Un roman de M. Gœthe, un roman sur le titre duquel on pouvait rappeler Werther, quelle bonne fortune pour ces traducteurs à la feuille qui, ayant mal appris l'anglais ou l'allemand, en ont acquis le droit de nous faire lire leur mauvais français ! Deux se sont précipités à la fois sur le nouveau chef-d'œuvre :

l'un a gagné l'autre de vitesse ; celui-ci s'est bientôt mis en devoir de ratrapper son camarade, et s'est vengé de lui par des critiques qui manquent de bienséance, mais non point de justesse. Leur calcul avait été différent ; l'un voulait aller for vîte et donner le plus de volumes possible, en conséquence il a tout traduit ; l'autre avait la prétention de ne pas trop ennuyer ses lecteurs, et sentait que pour cela il fallait considérablemant abréger le roman : il s'est donc permis de nombreuses suppressions; et c'est là principalement ce qui a causé son retard. M. Breton (c'est le nom du dernier arrivé) ne doit pas être puni d'avoir eu plus de goût que son dévancier ; et tout un volume d'eunui qu'il nous a épargné, n'est pas une médiocre considération en faveur de sa traduction. Je me bornerai à lui faire observer que l'abréviateur d'un roman ne doit pas écrire dans sa préface, qu'il a *conçu et mûri le plan* de son ouvrage: il fait laisser quelque chose à dire aux hommes de génie et de talent qui entretiennent le public de leurs travaux. Passons au roman de M. Goethe,

Deux époux, Edouard et Charlotte, vivent à la campagne dans un état de bonheur tranquille, qui approche fort de l'annui. Edouard las le premier de la monotonie du tête-à-tête, propose à sa femme d'admettre en tiers un capitaine, son ami d'enfance, homme instruit et aimable, que la fortune a peu favorisé.— Charlotre oppose d'abord à cet arrangement des raisons et des pressentimens tout aussi vagues les uns que les autres ; mais enfin elle y consent, à condition qu'il lui sera permis de faire venir auprès d'elle sa niece Ottilie. Le double accord s'exécute : voilà le capitaine et Ottilie fixés au château. Qu'en arrive-t-il? Que les deux nouveaux venus se prennent d'amour l'un pour l'autre ? Point du tout. Edouard devient éperdûment amoureux d'Ottilie, qui le paie d'un retour fort tendre ; et le capitaine, plus discret, soupire tout bas pour Charlotte, à qui l'ami de son mari semble fort aimable. Telle est la disposition des cœurs, lorsqu'arrive au château un couple de vieux amans, dont l'un attend le veuvage de l'autre pour l'épouser, parce qu'un entêté de mari ne veut pas consentir au divorce, seulement je crois, pour les faire enrager, et qui se consolent de cette petite contrariété, en arrangeant pour l'été des rencontres aux eaux et dans les terres de leurs amis. Après souper, le comte, l'un des voyageurs, rappelle à Edouard que dans leur jeunesse, il lui a procuré complaisamment les moyens d'avoir, la nuit quelques heures d'entretien avec Charlotte, qui n'était encore que sa maîtresse : et ce petit récit l'amene tout naturellement à demander le même service à Edouard. Edouard le conduit à l'appartement de sa chere baronne, et lui-même se trouve près de la chambre à coucher de sa femme, non loin de celle d'Ottilie. L'heure et le voisinage réveillent en lui de coupables pensées.— Le cœur plein d'Ottilie, chez qui il ne peut pas entrer, il frappe à la porte de sa femme, laquelle croit, ou peu s'en faut, ouvrir au capitaine, dont l'image l'obsede en ce moment et ces deux époux, donnant le change à leurs sens au moyen de leur imagination commettent en idée un double adultere, dont le fruit doit en offrir l'indice dans un mélange singulier des traits du capitaine et de ceux d'Ottilie. Charlotte veut, mais trop tard, ramener l'innocence et le calme dans son asile ; elle persuade au capitaine de s'éloigner, et demande, pour prix de ce sacrifice, qu'Ottilie soit renvoyée à sa pen-

sion. Edouard n'y veut point consentir. C'est lui-même qui abandonne le château, en déclarant que si jamais Ottilie en sort, elle sera de bonne prise pour lui. De sa retraite il envoie demander le divorce à sa femme; celle-ci répond qu'elle est enceinte, et le négociateur n'insiste pas. Edouard ne voit d'autre moyen pour sortir d'intrigue, que d'aller se faire tuer à la guerre: il ne peut en venir à bout. Alors il reproduit la proposition du divorce, et il en charge cette fois son ami le capitaine, qu'il intéresse au succès de l'affaire en lui offrant la main de sa femme. Pendant que le capitaine court après Charlotte, que je ne sais quel motif a fait sortir de chez elle, Edouard, impatient d'apprendre le résultat de l'entretien, entre lui-même dans le parc, et y rencontre Ottilie tenant dans ces bras cet enfant dont j'ai parlé. Voulant retourner au château par le chemin le plus court, Ottilie s'embarque sur une piece d'eau, y laisse tomber l'enfant et l'en retire sans vie. Charlotte, en rentrant, voit Ottilie évanouie sur le plancher, auprès de son enfant mort; le capitaine survient, et plus empressé, soit comme ami, soit comme amant, qu'il ne convient dans une si horrible circonstance, il fait part à Charlotte des nouvelles instances de son mari pour le divorce, sans oublier l'intérêt qu'on a permis à son amour de prendre à la réussite de cette demande. Charlotte qui apparemment ne trouve pas, comme nous, que le moment soit si mal choisi, accorde le divorce et demande quelque tems pour le reste; mais Ottilie qui, entr'autres singularités de son organisation, a le don d'entendre fort nettement ce qu'on dit pendant qu'elle est évanouie, s'avise, pour la premiere fois, de voir avec horreur les projets d'Edouard, et déclare qu'elle ne sera jamais son épouse. Dès-lors elle fait le vœu de ne plus proférer une parole; et bientôt, ce qui est plus dangereux encore, elle s'abstient presque totalement de nourriture, et fait manger en secret son dîner par une jeune fille qui la sert. Enfin, elle meurt d'inanition; la jeune fille devient folle, et du haut d'un grenier se jette dans la rue au moment où passe le convoi de sa maîtresse. On la croit morte ou mourante; mais à peine elle a touché le corps d'Ottilie, qu'elle se releve, marche et agit aussi lestement que si elle fût descendue par l'escalier. Peu de tems après Edouard, qui était revenu s'établir au château, est trouvé mort dans sa chambre, sans qu'on puisse le soupçonner d'avoir lui-même terminé ses jours. Que deviennent Charlotte et le capitaine? C'est ce qu'on ne nous dit pas; mais d'après ce que nous savons de leur caractere et de leur humeur, rien ne nous empêche de croire qu'ils se marient à la suite de toutes ces affreuses catastrophes, et qu'ils vivent fort heureux ensemble.

Voilà tout ce qu'en suivant exactement le fil de l'action, j'ai pu rencontrer sur ma route de personnages et d'événemens. J'ai laissé à droite et à gauche une foule de scenes accessoires et d'acteurs secondaires, qui embarrassent fort gratuitement la marche du roman, qui se présentent sans être amenés, qui disparaissent sans avoir rien produit, Les Allemands appellent cela de la vérité. De combien d'incidens ne sommes-nous pas témoins; combien de gens ne rencontrons-nous pas chaque jour, qui n'exercent aucune influence sur notre destinée, et ne laissent aucune trace dans notre souvenir? Pourquoi n'en placerait-on pas de semblables dans un roman, qui doit être l'image de la vie? Parmi ces personnages subalternes, il en est un

toute-fois, qui joue un assez long rôle: c'est Mittler, homme singulier, dont le nom en allemand signifie *médiateur*, et qui pousse la manie de concilier jusqu'à sortir en fureur de chez ceux qui l'ont fait appeler sans être ensemble à couteaux tirés. Ce rôle n'est qu'une caricature, qui ne serait pas soufferte au théâtre, où l'on permet cependant d'outrer les caracteres et les ridicules. S'il pouvait exister au monde un fou comme Mittler, du moins les gens sensés n'invoqueraient pas sa médiation dans leurs affaires les plus importantes, comme font Edouard et Charlotte. A la vérité, Edouard a bien aussi son coin de folie; il a beaucoup de foi aux pressentimens; il possede un verre qui lui sert de telisman; ce verre tombe-t-il à terre sans se briser, c'est le présage d'un grand bonheur; se brise-t-il; c'est le pronostic d'une mort prochaine; et tout cela arrive comme le verre l'a prédit. La passion d'Edouard pour Ottilie est fondée sur certaines conformités d'organisation physique entre les deux amans, desquelles résulte une sympathie invincible qui semble servir d'excuse à leurs penchans vicieux — Ce mélange de matérialisme et de fatalité attirerait de forts justes reproches à tout écrivain français qui le laisserait apercevoir dans ces ouvrages; mais ne considérons ici que la niaiserie de tous ces prétendus rapports sympathiques. Habituellement Edouard a la migraine du côté droit, et Ottilie du côté gauche. —Pourquoi pas du même côté?— C'est qu'apparemment, selon la doctrine sympathique, les rapports s'établissent en sens contraire. Ottilie copie un acte écrit de la main d'Edouard; son écriture, qui au commencement est fort différente de celle du modele, y devient tellement semblable à la fin, qu'Edouard même ne peut les distinguer; et cela lui suffit pour s'écrier; Tu m'aimes, Ottilie, tu m'aimes!" Quand ils font de la musique ensemble, ils manquent tous deux la mesure en même tems et avec un tel accord, que l'un n'est jamais obligé d'attendre l'autre, ou de courir après lui. —C'est ici le cas de dire pourquoi dans l'original le roman porte le titre d'*Affinités électives*. Dans ce roman, où l'on disserte fort longuement sur tout et à tout propos, on ne manque pas de disserter sur la chimie. Le capitaine, qui veut faire entendre à Charlotte comment certaines substances se rapprochent et se séparent ensuite pour s'unir à des substances plus analogues, compare cette propriété des corps à l'attraction plus ou moins puissante que les âmes exercent entr'elles, et il se dit là-dessus force choses qui ont sans doute beaucoup de grace en Allemand. C'est cette dissertation moitié chimique, moitié galante, qui nous prépare à voir Edouard abandonner Charlotte pour s'attacher à Ottilie, et la délaissée Charlotte s'attacher au capitaine, qui du moins, pour le moment, paraît ne se détacher de personne : c'est aussi là ce qui donne au roman ce titre bizarre, qui pourrait bien quelque jour le faire inscrire, par mégarde, dans un catalogue de livres de chimie, comme je ne sais quel ignorant a mis la *Jardiniere de Vincennes* au nombre des ouvrages d'agronomie.

Voilà beaucoup de choses contre la raison, l'art et le goût ; mais tout cela et vingt autres traits du même genre que je pourrais citer, ne sont rien en comparaison du fond même de l'ouvrage. Les moins scrupuleux en ont été révoltés. Je ne sais pas au juste de quel œil le divorce est considéré dans l'Allemagne protestante ; mais dans le pays où cette institution, plutôt tolérée que per-

mise par les lois, est repoussée par l'opinion et par les habitudes, on ne peut voir sans dégoût cette proposition continuelle de divorce faite sans remords par un homme qui n'a rien à reprocher à sa femme, portée sans répugnance par des personnages qui d'ailleurs ne sont point dépouillés de toute morale, et reçue sans indignation par une femme qui aime encore presqu'autant son mari que son amant ; et cette Ottilie, sur qui l'on veut répandre le plus d'intérêt, qui ne frémit pas à la seule idée d'enlever à une tante qui l'aime le cœur et la main de son époux, qui se prête de la meilleure grâce à cet odieux arrangement, et attend précisément pour s'y refuser que tout le scandale soit produit, et que toutes les difficultés soient levées ; et cette Charlotte même, femme indéfinissable, impassible, qui ne serait pas fâchée de garder Edouard, qui s'accommoderait tout aussi bien d'épouser le capitaine, et qui ne se permet pas un seul mot de plainte contre une niece qui débauche son mari et fait mourir son enfant ; de tels caracteres sont évidemment faux, et conséquemment aucun intérêt ne peut s'attacher aux actions et aux discours qui leur servent de développemens. Observons que la conduite folle et indécente des deux époux n'a pas même la légere excuse de l'âge, puisqu'ils sont tous deux mariés en secondes noces, et que Charlotte, qu'il faut bien supposer un peu plus jeune qu'Edouard, a de son premier mariage une grande fille qu'on parle déjà d'établir Cette fille, dont je n'ai rien pu dire encore, est une autre extravagante dont les écarts du moins, s'ils choquent les convenances, n'offensent point les mœurs. Ses passe-tems favoris sont de courir les champs, quelque tems qu'il fasse; et quand elle reste au logis, de figurer avec sa compagnie les sujets sacrés ou profanes des plus belles estampes connues. Mais en voilà trop sur cet amas de bizarreries révoltantes et de fadaises insipides ; c'est avoir rendu un suffisant hommage à la célébrité de l'auteur de Werther, que de s'être arrêté si long-tems sur un ouvrage qui en soi-même, mériterait à peine un coup-d'œil.

VARIÉTÉS.

C'est Davoust, dit Prince d'Echmuhl, lequel reçut un jour d'un général en chef de l'armée du Rhin, des coups de plat de sabre pour sa lâcheté ; qui recevra de Bonaparte pour ses services, les belles salines de Nauenheim qui appartenaient au Landgrave de Hesse-Cassel, et dont le revenu est de 300,000 francs (plus de 12,000 liv. st.)

—

Voici l'article remarquable qu'on lit dans les Journaux Français ; il doit donner quelques insomnies à l'Empereur de Russie.

" Le triste événement qui vient de priver la Suede d'un prince plein de talens et de bravoure, nécessitera sans doute la convocation constitutionnelle d'une diete extraordinaire, mais ne pourra en rien influer sur la politique extérieure du royaume ; car déjà l'on prévoit que les vœux des Suédois ne peuvent être partagés qu'entre des princes également attachés à la cause continentale. On mettra probablement sur les rangs un prince d'Oldenbourg, et le roi de Danemark, que les provinces de Dalécarlie et de Iemtie avaient désiré de préférence au feu prince d'Augustenbourg. Les Anglais ont de tout tems redouté la réunion de de toutes les forces de la Scandinavie dans *un seul système politique ;* ils sa-

vent que la clôture de la Baltique, et même une guerre active dans la mer du Nord, et des inquiétudes perpétuelles pour les côtes d'Ecosse et d'Irlande, en seraient les suites inévitables. C'est pour ces raisons qu'en 1743, l'ambassadeur anglais empêcha la diete, déjà entrainée par la voix du peuple, d'élire pour successeur le prince Royal de Danemarck. Mais le triomphe des intrigues de cet ambassadeur ne fut dû qu'à l'appui d'une puissance continentale, aujourd'hui en guerre avec l'Angleterre. On pense bien que tous les patriotes suédois sentent aujourd'hui les funestes suites que l'intrigue anglaise de 1743 a eues pour la tranquillité et la gloire de la Suede. Il ne regne aujourd'hui dans tout le Nord qu'un seul sentiment national, celui de la nécessité de se tenir étroitement uni et en garde contre toutes les idées venant de la part des Anglais."

—

Voici la description du cerceuil de Lasnes et de ses armoiries.

Sur le cerceuil du Maréchal Lannes on voit plusieurs coussins sur lesquels sont déposées ses armes, ses décorations et des couronnes. L'une de celles-ci est en chêne et laurier; une autre fort jolie offerte à ses mânes par la garde d'honneur de Nanci, est composée d'une branche de laurier en or et d'une branche de cyprès en argent. L'épée a la poignée en nacre de perle, et sa garde en or; son baudrier, où l'on voit encore des taches de sang, est en buffle, avec un lisere d'or. Le bâton de maréchal porte pour inscription: *Donné par l'Empereur Napoléon, le* 29 *Floréal, an* XII. Les décorations sont: celle de la couronne de fer; la grande croix de la légion d'honneur; l'ordre de Saint-André de Russie; celui de Saint-Henri de Saxe et le grand médaillon de Portugal. Cette derniere décoration est ovale, sur émail blanc, cadre d'or: elle offre un cœur rouge surmonté d'une croix et supporté par une haste ornée.

Les armoiries qui décorent le catafalque, sont ainsi composées: Ecusson sur hermine, le chef fond gueules (rouge) chargé d'étoiles à cinq raies; au dessous de cette piece, est une épée en pal sur un champ sinople (vert); couronne ducale avec panache à sept branches.

—

Le journal intitulé *Dagen*, publié à Copenhague, donne la lettre suivante de Helsinborg. "Le duc d'Augustenboug était venu passer quatre jours à Ramsoë avec le prince royal son frere. Au moment de la séparation, le prince royal fit les adieux les plus tendres et les plus touchans à son frere, mais ils avaient un caractere de tristesse, quoique le prince semblat parfaitement rétabli. Six heures aprés il n'existait plus. La Suede et le Danemarck doivent être pénétrés d'un sentiment commun de douleur. Ce prince aurait sans doute *désiré* que la Norwege pût être *réunie* à la Suede, mais jamais une politique perfide n'aurait influé sur sa détermination et l'adoption d'une nouvellle patrie n'aurait jamais pu lui faire oublier qu'il était né Danois. La mort a détruit l'espoir que nous fondions sur les vertus de ce prince.

—

Bonaparte a fait mettre en réquisition tous les poëtes du second ordre afin qu'ils préparassent pour le renouvellement des fêtes de Paris des vers en son honneur. Il parait que leur silence avait été remarqué et qu'on ne leur a pas permis d'être *neutres* dans une si *grande* occasion. M. Davrigny de la Martinique,

officier d'administration, chef du bureau politique et du contentieux des colonies au ministere de la marine, qui a eu probablement peur de perdre sa place, a fait un chant nuptial ; M. Parseval, membre du conseil des prises et de la commission d'Egypte, a fait, à raison de la même frayeur, un Dithyrambe ; M. Aignan, dans la crainte d'être privé de sa liberté, a imaginé de faire la vision d'un vieillard au mois de Décembre 1791, qui *voyant* une *invisible* main graver sur un disque de feu : NAPOLEON, s'incline, et dans le sanctuaire, chante de sa voix octogénaire, l'hymne de Siméon ; enfin, M. Michaud qui autrefois avait fait deux brochures hardies dans lesquelles il donnait a Bonaparte des avis qu'il n'a pas suivis, a imaginé pour expier son antique audace de supposer la découverte d'un XIIIe. livre de l'Eneïde dont il a donné un fragment, dans le quel il loue avec assez de sobriété un homme qui n'aime l'encens qu'autant que sa vapeur l'enivre et lui donne des nausées.

—

La garde de Bonaparte lui a donné, ainsi qu'à la princesse Marie-Louise, une fête dans l'ancienne école militaire au Champ de Mars. Le Moniteur, ce phénomene parmi les journaux adulateurs, dit que dans cette circonstance l'Empereur a encore donné une fois aux habitans de sa bonne ville de Paris, aux étrangers invités à la fête, aux militaires qui en fesaient les honneurs et *à ceux qui en faisaient partie* (on voit que le gazettier ne veut oublier personne) *l'inexprimable* satisfaction de la voir au milieu d'eux.

—

Paulette Borghese a voulu se distinguer parmi les individus de la famille auquel le divorce de Bonaparte fait un plaisir extrême ; elle a donné à celui-ci, ainsi qu'à l'archiduchesse une fête à Neuilly, dans laquelle on a présenté à cette princesse diverses fabriques dont chacune imitait un des monumens, des châteaux, des chaumieres qui environnent la ville de Vienne ; on y voyait même le château de Schœnbrunn, si longtems souillé par la présence du destructeur de la monarchie autrichienne.

—

On a donné aux Champs Elysées une représentation d'une pantomine ayant pour titre : l'Union de Mars et de Flore. Il y avait 580 acteurs à la fois sur la scene. Les journaux français font au peuple de Paris la galanterie de dire de lui qu'il a *bien saisi* l'allégorie.

—

Il est passé à Augsbourg quelques chariots chargés de grosses caisses, où se trouvent des plantes et des arbustes rares. On croit, dit un Journal Français, que ces différens objets viennent de Saint-Cloud, et sont destinés pour le jardin botanique de Vienne.

Nous croyons plutôt, que c'est un petit cadeau de famille, provenant des jardins de la Malmaison, mais qu'on suppose venir de Saint-Cloud pour le faire accepter. Il n'y a pas à Saint-Clond de jardins botaniques.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

L'événement depuis longtems prévu de la réunion de la Hollande à la France, vient enfin d'avoir lieu ; Louis a abdiqué la couronne, laissant la régence à sa femme qui est mourante, et le trône à ses enfans en bas âge. Par une précaution qui correspond à cet acte, les Français entrent à Amsterdam, et le dernier usage que Louis fait de sa mourante autorité est pour recommander

aux Hollandais de bien recevoir les officiers civils et militaires de la France. A peine l'abdication de Louis est elle connue du nouveau Tamerlan qu'il se hâte de passer un décret daté du Palais de Rambouillet le 9 de Juillet, qui incorpore la Hollande a son empire, en y stipulant qu'Amsterdam en serait la troisieme cité. Voilà donc encore un royaume détruit par la main qui le créa, et un des rois inaugurés par Napoléon qui rentre dans l'obscurité ! Ceux qui veulent voir du génie dans les conceptions de Bonaparte et de la stabilité dans ses créations, devraient enfin être désabusés par ces changemens que son caprice produit, par ces déplacemens qui prouvent qu'il se plait lui-même à abaisser ce qu'il a élevé, et que son instinct de destruction n'est pas même arrêté par les considérations communes de la politique ni par l'attachement qu'il devrait avoir pour la dynastie qu'il prétend établir. Quel est donc cet ordre de choses qui ne peut subsister sans tyrannie, et qui chancelle s'il n'est soutenu par des brigands ? Louis est détrôné parce qu'il n'a pas voulu être l'instrument des projets atroces et des mesures violentes de son frere, parce qu'il a donné quelque répit aux bons Hollandais, et que ceux-ci lui ont su gré de ne pas leur faire tout le mal qui entrait dans ses instructions. Etrange époque que celle où un homme est privé de son pouvoir, parce qu'il n'en abuse pas, où un usurpateur est détrôné par l'auteur même de son usurpation, et où un peuple est réduit à regretter un maitre qui lui a été donné par la force et qui sort d'une famille obscure et détestée ! Que serait devenu le monde si tous les Bonaparte étaient nés pour le crime, s'ils avaient eu pour le commettre cette frénésie qui caractérise l'auteur de leur élévation ? En cela la Providence a montré sa sagesse, et on doit la bénir de ce qu'elle a concentré dans le cœur d'un seul des individus de cette famille le principe de tous les crimes qui aujourd'hui épouvantent le monde, et de ce qu'elle n'a pas fait croître près de lui des monstres pour seconder ses desseins. Il existe, à la vérité, un Bonaparte dont la jeunesse a été dirigée par cet homme qui représente si éminemment le génie du mal ; et celui-là peut-être montrera-t-il la docilité que les autres n'ont pas. Mais il est un point au-delà duquel la nature se révolte et où les hommes qui ne sont pas nés pour le crime refusent d'en être plus longtems les instrumens, et il n'est pas douteux que Jérôme qui est celui auquel nous faisons ici allusion, ne secoue un joug que chaque moment rend plus dur, et ne se refuse à un système qui chaque jour devient plus atroce. L'abdication de Joseph suivra peut-être bientôt celle de Louis, car il n'est pas d'existence qui ne soit préférable à celle à laquelle se trouve condamné cet homme qui n'était point fait pour jouer le rôle qu'il joue, et qui est aussi enchainé et peut-être plus malheureux que le prince dont on le force à occuper le trône.

Les hommes qui ont créé Bonaparte étaient loin de soupçonner son caractere, et s'ils l'avaient connu, il n'est pas douteux que malgré leur perversité il n'eussent reculé d'horreur à la vue des crimes qu'il recelait dans ses profondeurs, et qu'ils n'eussent étouffé le monstre doué de facultés si nuisibles. Ceux qui après avoir été les auteurs de sa fortune sont devenus les instrumens de son ambition, ne s'attendaient pas non plus à être les complices de tant de forfaits. Quelle que soit aujourd'hui leur soumission, elle est loin d'être l'effet de leur volonté, et il

n'en est aucun qui ne soit fatigué des honneurs qu'elle leur procure, parce qu'à ces honneurs est attachée la plus intolérable et la plus humiliante des servitudes, et parce qu'il n'y a pas de véritables jouissances où il n'existe ni repos ni sécurité. Bonaparte n'a point d'amis, cette certitude doit peser sur son cœur, c'est elle qui le rend l'ennemi implacable de l'humanité toute entiere, qui lui donne pour faire et continuer le mal cette activité, cette énergie, cette persévérance qui feront un jour douter aux siecles futurs, malgré les témoignages de l'histoire, qu'un seul homme ait pu commetre tant de forfaits, accomplir tant de catastrophes. Il a créé des Seïdes, mais il n'a pu produire ce dévouement qui vient du cœur et dont les souverains ont quelquefois receuilli des prodiges. S'il cesse d'être heureux, si l'infortune abaisse cette tête chargée de lauriers, il ne trouvera autour de lui ni secours ni consolations ; il appelera en vain l'amitié qu'il a repoussée, la reconnaissance qu'il n'a pas su faire naître ; il sera seul, livré à sa rage ; il se débattra dans de vains efforts, et il tombera misérablement. C'est sa fortune, son étonnante fortune qui est sa seule égide, et si elle cesse pour lui ses prodiges, il n'y a plus de pacte entre lui et ses agens, plus de lien entre lui et ses esclaves.

Il faut que ses faveurs soient bien à charge, qu'elles imposent de bien pénibles devoirs puisqu'elles sont rejetées par ceux mêmes que la nature attachait à sa destinée et appelait à partager son élévation. Mais ceci nous donne le secret de ce zele apparent avec lequel il est servi, de cette promptitude qui se conforme à son activité et de ces lumieres qui secondent et développent ses conceptions. C'est la crainte, ce sentiment presqu'aussi puissant que l'amour, qui produit tous ces efforts, et ceux qui sont le moins dominés par elle secouent les premiers les chaînes dont elle les avait chargés et refusent des bienfaits empoisonnés par tant de déboires, accompagnés de tant d'amertumes. Les freres de Bonaparte ne supposent pas qu'il les assassinera parce qu'ils auront refusé de le servir, et n'ayant pas la frayeur de la mort comme d'autres individus dont l'existence est moins remarquée et dont le meurtre serait moins révoltant, ils ont été les premiers à s'isoler de lui, à le laisser au sein de ces tristes grandeurs, à refuser de les partager avec lui, et à déclarer en face de l'univers ce qui est dans le fond du cœur de tous les agens de Bonaparte: qu'ils sont las, honteux, repentans d'avoir servi sa tyrannie et partagé le fruit de ces brigandages et de ses forfaits.

Voici les deux Proclamations que Louis a faites pour annoncer son abdication.

AMSTERDAM, le 3 Juillet.

LOUIS NAPOLEON,

Par la grâce de DIEU *et la constitution du royaume, Roi de Hollande*, &c.

HOLLANDAIS,

Etant convaincu que je ne puis plus rien faire pour vos intérêts ou votre bien-être, et me considérant, au contraire, comme un obstacle aux bonnes vues et intentions de mon frere envers ce pays, j'ai abdiqué mon autorité et dignité royale, en faveur de mon fils aîné, Napoléon Louis, et de son frere le Prince Charles Louis Napoléon.

S. M. la Reine étant de droit et par la constitution régente du royaume, la Régence sera jusqu'à son arrivée, administrée par un Conseil de Ministres.

Hollandais,—Je n'oublierai jamais un peuple aussi bon et vertueux que vous l'êtes ; ma derniere pensée, ainsi que mon dernier vœu sera pour votre bonheur. En vous quittant, je

ne puis assez vous recommander de bien recevoir les officiers civils et militaires de la France. C'est l'unique moyen de plaire à S. M. l'Empereur, de qui votre sort, celui de vos enfans et celui de tout votre pays dépendent. Et maintenant que la malveillance et la calomnie ne peuvent plus m'atteindre, du moins en ce qui vous concerne, j'ai l'espoir bien fondé que vous trouverez enfin la récompense de tous vos sacrifices et de votre magnanime fermeté.

Fait à Haarlem, le 1er. Juillet 1810.

(Signé) LOUIS NAPOLÉON.

—

LOUIS NAPOLEON, &c.

Considérant que le malheureux état où se trouve maintenant ce pays, provient du déplaisir que l'Empereur notre frere a conçu contre nous;

Considérant que tous les efforts et sacrifices de notre part, pour supporter cet etat de choses, ont été infructueux;

Considérant enfin qu'on ne peut pas douter que l'état actuel des choses ne doive être attribué au malheur que nous avons eu de déplaire à notre frere, et de perdre son amitié, et que conséquemment nous sommes le seul obstacle à la cessation de ces mésintelligences et différends continuels; nous avons résolu de résigner, et par ces présentes lettres, publiées de notre propre et libre volonté, nous résignons actuellement la dignité royale de ce royaume de Hollande, en faveur de notre cher fils Napoléon Louis, et à son défaut, en faveur de son frere Charles Louis Napoléon.

Nous ordonnons en outre que, selon la constitution garantie par S. M. l'Empereur notre frere, la Régence appartiendra à S. M. la Reine, assisté d'un Conseil de Régence, qui sera provisoirement composé de nos quatre Ministres, à qui nous commettons la garde du Roi-Mineur, jusqu'à l'arrivée de S. M. la Reine.

Nous ordonnons aussi que les différens corps de notre garde, sous le commandement du lieutenant-général Bruno, et du général commandant en second, feront le service auprès du Roi-Mineur de ce royaume; et que les grands officiers de la Couronne, ainsi que les officiers civils et militaires de notre maison, continueront leurs fonctions accoutumées auprès du même haut personnage.

Le présent acte fait, parfait et signé de notre main, sera envoyé au corps Législatif, et y sera déposé; et les présentes lettres seront publiées dans les formes accoutumées.

(Signé) LOUIS NAPOLÉON.

Haarlem, le 1er. Juillet 1810.

—

Au Nom de S. M. NAPOLEON LOUIS, *Par la grâce de* DIEU *et la Constitution du Royaume de Hollande,—le Conseil provisoire du Royaume de Hollande*, &c.

Fait savoir qu'en conséquence de la résignation de la dignité et autorité royale par S. M. *Louis Napoléon*, en faveur du Prince Royal fils aîné de S. M. *Napoléon-Louis*, et de son frere le Prince *Charles Louis-Napoléon*, et en vertu de l'autorisation de S. M. contenue dans les lettres patentes et scellées, publiées par elle le 1er Juilliet 1810, la Régence provisoire s'est constituée aujourd'hui, sous la présidence du Ministre Van der Heim, et attendant l'arrivée de S. M. le Reine, Régente constitutionnelle du royaume, et Gardienne du Roi-Mineur, et dans l'attente des mesures qu'il plaira à S. M. d'adopter relativement aux affaires publiques.

AMSTERDAM, le 3 Juillet 1810.

(Signé) VAN DER HEIM.

Par ordre du Conseil provisoire de Régence.

(Signé) *A. J. J. VERHEYEN.*

Prem. Sec. du cabinet du Roi.

—

Le Ministre des affaires Etrangeres annonce ici aux habitans de la capitale, par ordre de S. M. le Roi, que Mereredi prochain, 4 de ce mois, les troupes françaises entreront dans cette ville.

S. M. voulant expressément et désirant que les troupes de son illustre frere soient reçues et traitées convenablement, elle compte que chacun s'empressera de recevoir ces braves troupes avec amitié et attention, et leur fera l'acceuil dû à des amis et alliés, et particulierement aux troupes de l'Empereur Napoléon.

La discipline justement renommée, qui, outre tant d'autres vertus militaires, distingue ces troupes, est pour les habitans de cette ca-

pitale un garant de la sûreté de leurs personnes et propriétés ; et assure aussi à ces troupes qu'elles seront reçues et traitées comme des amis et alliés, puisque tout le monde doit sentir combien il est important pour tout le pays en général, et pour la capitale en particulier, de se conformer à cet égard, aux désirs de S. M.

En conséquence, S. M. compte que les habitans de la capitale, connaissant leur devoir en cela, concourront avec zele à ce qui est d'une importance si impérieuse pour cette ville et pour tout le royaume, et qu'ils éviteront les funestes conséquences qui s'ensuivraient, si contre toute attente ils tenaient une conduite opposée.

Amsterdam, le 2 Juillet, 1810.

(Signé) Le susdit Ministre
VAN DER CAPELLEN.

—

Le Ministre des Affaires Etrangeres, Champagny, ayant présenté un long mémoire à Bonaparte sur l'abdication du Roi de Hollande, Napoléon passa le décret suivant, qui incorpore la Hollande à l'Empire Français, et finalement détruit le nom de la nation hollandaise comme puissance européenne.

Extrait des Régîtres de l'Office du Secrétaire d'Etat.

Palais de RAMBOULLET, Juilliet 9, 1810.

Nous, Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, &c. &c. avons décrété et décrétons ce qui suit :

TITRE I.

Art. I. La Hollande est unie à la France.

2. La Cité d'Amsterdam sera la troisieme Cité de l'Empire.

3 La Hollande aura six Sénateurs, six Députés au Conseil d'Etat, vingt-cinq députés au Corps Législatif, et deux Juges dans la Cour de Cassation.

4. Les officiers de terre et de mer de tout rang seront continués dans leurs emplois. On leur délivrera des commissions signées de notre main. Les Gardes Royales seront unies à notre Garde Impériale.

TITRE II.

De l'Administration pour 1810.

5. Le Duc de Placentia, Archi-Trésorier de l'Empire, se rendra à Amsterdam, en qualité de notre Lieutenant Général. Il présidera dans le Conseil des Ministres, et veillera à la dépêche des affaires publiques. Ses fonctions cesseront au premier Janvier 1811, tems auquel l'administration française commencera.

6. Tous les fonctionnairs publics, de quelque qualité qu'ils soient sont continués dans leurs emplois.

TITRE III.

Des Finances.

7. On continuera à lever les présentes contributions jusqu'au premier Janvier 1811, auquel tems le pays sera soulagé de ce fardeau, et les impots mis sur le même pied que dans le reste de l'empire.

8. Le Budget des recettes et déboursemens sera soumis à notre approbation avant le premier d'Août prochain.

Seulement un tiers du montant présent de l'intérêt sur la dette publique sera porté sur le compte des dépenses pour l'an 1810.

L'intérêt de la dette pour 1808 et 1809, qui n'a pas encore été payé sera réduit à un tiers, et porté sur le Budget de 1810.

9. Les douanes sur les frontieres, autres que celles de France, seront organisées sous la surintendance de notre directeur-général des douanes. Les douanes hollandaises seront incorporées avec icelles.

La ligne des douanes présentement sur la frontiere française, sera tenue jusqu'au premier Janvier 1811, et alors elle sera levée, et la communication de la Hollande avec l'empire deviendra libre.

10. Les produits coloniaux, actuellement en Hollande, resteront entre les mains des propriétaires, qui payeront un droit de 50 pour cent *ad valorem*. Une déclaration du montant sera faite avant le premier de Septembre prochain, au plus tard.

Les dites marchandises, en payant les droits, pourront être importées en France, et circuler dans toute l'étendue de l'Empire.

TITRE IV.

11. Il y aura à Amsterdam une administration spéciale, à la tête de laquelle présidera un de nos Conseillers d'Etat, qui aura la surintendance et les fonds nécessaires pour pourvoir à la réparation des digues, chaussées et autres ouvrages.

TITRE V.

12. Dans le cours du présent mois, il sera nommé, par le Corps Législatif de Hollande, une commission de 15 membres, qui se rendront à Paris, afin de constituer un Conseil, dont les occupations seront de régler définitivement tout ce qui concerne les dettes publiques et locales, et de concilier le principe de l'union avec les localités et les interêts du pays.

13. Nos ministres sont chargés de l'exécution du présent decret.

(Signé) NAPOLEON.

Par l'Empereur.

(Signé)

H. B. DUC DE BASSANO,

Le Ministre Secrétaire d'Etat.

—

S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans était allé de Scicile à Tarragone; mais ayant trouvé l'armée de Catalogne dans un désarroi momentané par la prise de Lerida, et par la résignation du brave O'DONNEL, soit pour cause de ses blessures soit pour mécontentement, ce Prince avait vu que ses services pour la cause de sa maison ne pouvaient pas être alors d'une utilité immédiate dans cette partie de l'Espagne, et il s'était déterminé à se rendre à Cadix. Il y avait été reçu avec tous les honneurs dûs à un Prince de la maison de Bourbon, et il avait eu plusieurs conférences avec le Conseil de Régence. On supposait que le résultat de ces conférences serait le retour du Prince dans la Catalogne avec quelques troupes, des armes et de l'argent, pour ranimer le bon esprit de cette province, et y reformer une armée à la tête de laquelle il employera sa valeur et ses talens militaires pour la restauration du Roi Ferdinand VII son beau-frere; quelques lettres mentionnent qu'il allait retourner en Sicile

Tous les avis des provinces d'Espagne contiennent les détails d'attaques partielles de détachemens français, continuellement assaillis, surpris et détruits par des partis espagnols. Sur 4 couriers français, il y en a généralement 3 d'interceptés.

La diminution des armées françaises en Espagne est telle que Napoléon est obligé d'y faire marcher en ce moment jusqu'aux troupes qu'il avait à Hambourg et dans le Nord de l'Allemagne. Pour fournir les approvisionnemens des grands magasins de Bayonne, on avait mis l'an dernier à contribution tout le midi de la France. Cette année, il a fallu porter jusqu'à Tours et Orléans les réquisitions de bestiaux, grains, farines, orge, avoine, foin, &c. On calcule que cette guerre sacrilége enleve chaque jour à la trésorerie de Paris 500 mille francs en especes. Nous sommes en Septembre ; il y a un an que la lâche Autriche a fait sa honteuse paix; des armées nouvelles se sont jetées sur l'Espagne, et pourtant ce pays n'a pas été réduit, ce peuple n'a pas été abattu ; bien loin de là, son courage, son patriotisme semblent croître avec les difficultés. Quelle belle leçon, quel glorieux exemple pour les peuples d'Allemagne!— Mais aussi quelle honte pour les Césars, les Alexandres, et les Frédérics modernes!

De ces héros fumeux où sont les descendans ?
On voit les héritiers ; on cherche les enfans.

Le prix de L'Hemisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.